

**MAIRIE D'ORLÉAT**4 rue de Fougères  
63190 Orléat

Tél : 04 73 73 13 02

Fax : 04 73 73 10 32

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2023

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 15 Votants : 17

L'an deux mille vingt-trois le vingt-cinq septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 juin 2023.

**PRÉSENTS** : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Richard PONCEPT, Grégory COINTE, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT, Cindy FOUR, Rémi CHABANAT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNER.

**Ont donné procuration** : Mme Nicole MARQUES à Elisabeth BRUSSAT  
M. Jean-louis ROUVIDANT à Daniel MAURIN

**Absents** : Héloïse FERRIER  
Sophie CARRE

**DELIBERATION****Règlement intérieur du restaurant scolaire  
N°2023/09/70**

**Objet : Autres domaines de compétences des communes**

- Considérant l'existence du restaurant scolaire au sein de la commune
- Considérant l'installation d'un self au restaurant scolaire

Madame le Maire informe le conseil municipal que le règlement intérieur du restaurant scolaire doit être actualisé afin d'être au plus proche du fonctionnement du service et notamment à la mise en place du self à compter de septembre 2023.

Madame le Maire donne lecture du projet de règlement intérieur.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- Approuve le règlement intérieur du restaurant scolaire

Elisabeth BRUSSAT

Fait à Orléat, le 25 septembre 2023

**AR Prefecture**

063-216302653-20230925-20230970-DE  
Reçu le 02/10/2023